

Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Code du travail : Une réforme porteuse de solutions pour les 2 600 entreprises coopératives agricoles et agroalimentaires**

---

Coop de France accueille favorablement la réforme du code du travail présenté le 31 août 2017 par le Gouvernement.

En effet, cette réforme conduit à clarifier les domaines respectifs de la négociation de branche et de celle de l'entreprise en confiant aux branches professionnelles de nouvelles compétences. Forte de ses 11 branches dans lesquelles Coop de France et ses fédérations adhérentes ont été reconnues représentatives, la coopération agricole peut ainsi poursuivre son action en faveur d'un dialogue social constructif au service des entreprises coopératives et de leurs salariés.

La simplification du compte pénibilité conduit à alléger significativement les contraintes imposées aux entreprises coopératives par la mise en œuvre de ce dispositif, leur permettant ainsi de se concentrer sur la prévention des risques professionnels.

Enfin, en favorisant le développement d'un dialogue social dans les TPE-PME et en actant la création du Comité social et économique, la réforme favorise la création d'une norme sociale adaptée dans toutes les entreprises, source d'équité pour les salariés, et pose les conditions d'un dialogue professionnel efficace et serein au sein des entreprises. Il convient en effet de rappeler que 90% de nos 2 600 entreprises sont des TPE/PME et que 76% des 160 000 salariés de la coopération agricole travaillent dans des entreprises de moins de 250 salariés, essentiellement en milieu rural.

La compétitivité de notre secteur agricole et agroalimentaire est un enjeu central, tant pour l'emploi, que pour nos territoires ruraux. Coop de France reste, à ce titre, profondément attachée à la décision du Chef de l'Etat de transformer le CICE en baisse définitive des cotisations sociales.



### **Contact presse :**

CICOMMUNICATION

Cécile GAYRARD / Victoria BOUTELOUP

Tel. 01 47 23 90 48

[cicom@cicommunication.com](mailto:cicom@cicommunication.com)

[www.cicommunication.com](http://www.cicommunication.com)

### **Coop de France en bref :**

*Président : Michel Prugue*

*Délégué Général : Pascal Viné*

*Coop de France est la représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles qui jouent un rôle incontournable dans l'économie agricole, agroalimentaire et agro-industrielle française.*

#### *La Coopération agricole en chiffres :*

- 2 600 entreprises coopératives (coopératives, unions et sica) + 11 545 CUMA (coopératives d'utilisation de matériel agricole),
- 85,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires global (hors unions de commercialisation),
- 40 % du chiffre d'affaires de l'agroalimentaire français,
- 1 marque alimentaire sur 3 est coopérative,
- Plus de 165 000 salariés,
- $\frac{3}{4}$  des agriculteurs adhèrent à au moins 1 coopérative,
- 550 coopératives engagées dans le bio,
- 74 % des sièges sociaux se situent en zones rurales,
- 91 % des entreprises coopératives sont des PME ou TPE.



**la  
coopération  
agricole**  
*produisons l'avenir*